

Droits des femmes : cinq questions sur la journée du 8 mars

Officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, la journée pour les droits des femmes couvre plusieurs événements avec comme objectif de célébrer les avancées des droits des femmes. Quelles ont été les différentes étapes de l'instauration du 8 mars à travers le monde ? Quel est le thème retenu cette année ? Réponses avec Vie-publique.fr.

Dernière modification : 24 février 2023

Que célèbre-t-on le 8 mars de chaque année ?

Le **8 mars** est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la **lutte pour les droits des femmes**, l'égalité et la justice.

Plusieurs événements et initiatives ont lieu à travers le monde à cette occasion notamment pour :

réfléchir, échanger, se mobiliser pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;

faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire sur la question de la place des femmes dans la société.

C'est aussi l'occasion de mettre en avant les initiatives qui placent les femmes au cœur de la création ainsi que leur participation à la vie sociale, politique et économique.

Quelle est l'origine de la journée du 8 mars ?

Les Nations Unies ont officialisé la journée du 8 mars en 1977. Toutefois, cette journée puise ses origines dans l'histoire des luttes ouvrières et des manifestations de femmes au tournant du XXe siècle en Amérique du Nord et en Europe.

À partir de 1909, les États-Unis, sous l'impulsion de femmes socialistes américaines, décident d'organiser chaque année, le dernier dimanche de février, une "Journée nationale des femmes" (*National Woman's Day*) pour célébrer l'égalité des droits civiques.

C'est lors de la deuxième conférence internationale des femmes socialistes, en 1910 à Copenhague, que Clara Zetkin, journaliste et militante allemande, appelle les "femmes socialistes de tous les pays" à organiser chaque année une Journée internationale des femmes. Elle est célébrée dès le 19 mars 1911 en Autriche, Allemagne, Danemark et en Suisse.

En Russie, une "Journée internationale des ouvrières" est célébrée le 3 mars 1913 puis le 8 mars 1914. Lors du 8 mars 1917 (23 février 1917 selon le calendrier julien en vigueur dans le pays à ce moment-là), des femmes manifestent dans les rues de Petrograd (Saint-Pétersbourg) pour exiger "le pain et la paix". Cette

manifestation marque le début de la révolution russe et la date du 8 mars sera officiellement célébrée en Union soviétique à partir de 1921.

Après la Seconde Guerre Mondiale, le 8 mars est célébré dans de nombreux pays. **C'est en 1977 que les Nations Unies officialisent la Journée internationale des femmes**, incitant ainsi tous les pays du monde à fêter les droits des femmes.

Qu'en est-il de l'origine attribuée au 8 mars 1857 ?

À partir des années cinquante, une version nouvelle expliquant le choix de cette date apparaît dans la presse et fait référence à une manifestation de couturières new-yorkaises, le 8 mars 1857. Or, d'après l'historienne Françoise Picq dans le **journal du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)** (<https://lejournel.cnr.fr/articles/journee-des-femmes-la-veritable-histoire-du-8-mars>), la "véritable histoire du 8 mars" ne correspond pas à cet événement qui, dans les faits, n'a jamais eu lieu.

Depuis quand la France célèbre-t-elle le 8 mars ?

C'est en 1982, sous l'impulsion d'Yvette Roudy, ministre déléguée aux droits des femmes, que la France reconnaît le 8 mars comme Journée internationale des droits des femmes.

Le **8 mars 1982** est marqué par de nombreuses manifestations dont le point fort est la réception donnée à l'Élysée et le **discours du président de la République François Mitterrand**. Il reçoit à cette occasion 450 femmes, représentant les milieux socio-professionnels et les associations et annonce plusieurs mesures en faveur des droits des femmes.

Quel est le thème de la Journée internationale des femmes en 2022 ?

Chaque année, un thème précis est fixé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et donne lieu à de nombreux débats et actions. Le **thème retenu pour l'édition 2023 de la Journée internationale des femmes** (<https://www.un.org/fr/observances/womens-day>), s'inscrit dans le contexte du développement du numérique. Il s'intitule "**Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes**".

Abonnez-vous à nos lettres d'information

Votre adresse électronique (ex. : nom@domaine.fr)

S'abonner

En renseignant votre adresse électronique, vous acceptez de recevoir nos actualités par courriel. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de désinscription ou en nous contactant.

Suivez nous
sur les réseaux sociaux

